



Conférence générale

33e session
Projet de résolution

Генеральная конференция

33-я сессия
Проект резолюции

dr

Paris 2005

General Conference

33rd session
Draft resolution

المؤتمر العام

الدورة الثالثة والثلاثون
مشروعات القرارات

Conferencia General

33ª reunión
Proyecto de resolución

大会

第三十三届会议
决议草案

33 C/DR.37*
(COM.III, IV)
14 septembre 2005
Original français

Point 4.2 de l'ordre du jour provisoire

Amendement au Projet de programme et de budget pour 2006-2007 (33 C/5)

présenté par **MONACO**

Titre II.A - Grands programmes, projets relatifs aux thèmes transversaux

Grand programme :	II	Sciences exactes et naturelles
Grand programme :	IV	Culture
Programme :	II.2	Renforcement des capacités en sciences et technologie au service du développement durable
Programme :	IV.1	Protection et sauvegarde du patrimoine culturel dans le monde
Sous-programme :	II.2.2	Politiques scientifiques et technologiques au profit du développement durable
Sous-programme :	IV.1.1	Renforcement des capacités pour la protection du patrimoine mondial
Résolution (33 C/5 par. n°) :	02220, 04110	
Incidences budgétaires proposées par l'auteur :	-	
Source de financement proposée par l'auteur :	Ressources extrabudgétaires	

* Cette proposition est parvenue au Secrétariat le 18 août 2005.

Adjonction proposée :

Après l'alinéa (a) (v), ajouter un nouveau paragraphe : « **de soutenir un plan d'action régional intersectoriel dédié au patrimoine maritime méditerranéen en vue du développement durable, de promouvoir des Rencontres internationales et de mettre en place une Commission internationale sur la contribution des sciences et de la culture au développement durable en Méditerranée.** »

Adjonction proposée :

Après l'alinéa (a) (iii), ajouter un nouveau paragraphe (iv) : « **Soutenir un plan d'action régional intersectoriel dédié au patrimoine maritime méditerranéen en vue du développement durable, promouvoir des Rencontres internationales et mettre en place une Commission internationale sur la contribution des sciences et de la culture au développement durable en Méditerranée.** »

Note explicative :

Poursuivant le débat amorcé au cours des précédentes « Rencontres internationales Monaco et la Méditerranée » (mars 2001/2003/2005) sur la mise en valeur du patrimoine méditerranéen, il est suggéré que l'UNESCO appuie l'organisation des quatrièmes Rencontres (mars 2007) dédiées au patrimoine maritime culturel, naturel et subaquatique dans la continuité du Sommet mondial pour le développement durable de Johannesburg en septembre 2002.

Ainsi les Rencontres permettront :

- (i) de présenter des projets pilotes d'aménagement de zones côtières, de gestion et préservation de sites archéologiques terrestres et subaquatiques et de sites naturels en Méditerranée ;
- (ii) d'exposer les législations internationales adoptées par l'UNESCO pour la sauvegarde du patrimoine culturel, naturel et subaquatique ;
- (iii) de valoriser des stratégies et des actions qui prennent en compte le patrimoine maritime culturel, naturel et subaquatique et la relation avec les zones côtières, en incluant le patrimoine immatériel comme un important facteur de développement durable et comme un élément essentiel de l'identité des peuples méditerranéens. Dans cet esprit, la promotion d'un tourisme culturel et de formes traditionnelles d'économies est envisagée comme un important outil de développement ;
- (iv) d'évoquer la place des nouvelles technologies de l'information et de la communication dans un but de développement durable ;
- (v) de traiter de l'utilisation des techniques de pointe pour la restauration et la préservation des œuvres englouties ;
- (vi) de mettre en place une Commission internationale sur la contribution des sciences et de la culture au développement durable en Méditerranée.